



Classé

Date de protection : 21 février 2025 - Superficie : 287 ha

Le site mémoriel du Petit Donon

Communes de Wisches, Grandfontaine et Schirmeck

Le site du Petit Donon est un témoignage de la capacité de l'homme à faire preuve d'humanité même dans les moments les plus troubles de son histoire. En effet, le versant ouest du Petit Donon est parcouru par un sentier accidenté le long duquel on peut voir çà et là des rochers de grès rouge marqués d'inscriptions allemandes en lettres gothiques, qui correspondent à des stèles érigées en plein conflit en l'honneur de soldats allemands et français morts à la bataille.

Site exceptionnel par l'ouverture du paysage et le panorama qui offre des vues sur la montagne de Saverne au nord, la vallée du Rhin à l'est et la plaine lorraine à l'ouest, le Petit Donon est le théâtre de faits historiques particuliers du tout début de la Grande Guerre : l'essai de reconquête de l'Alsace par la France en août 1914.

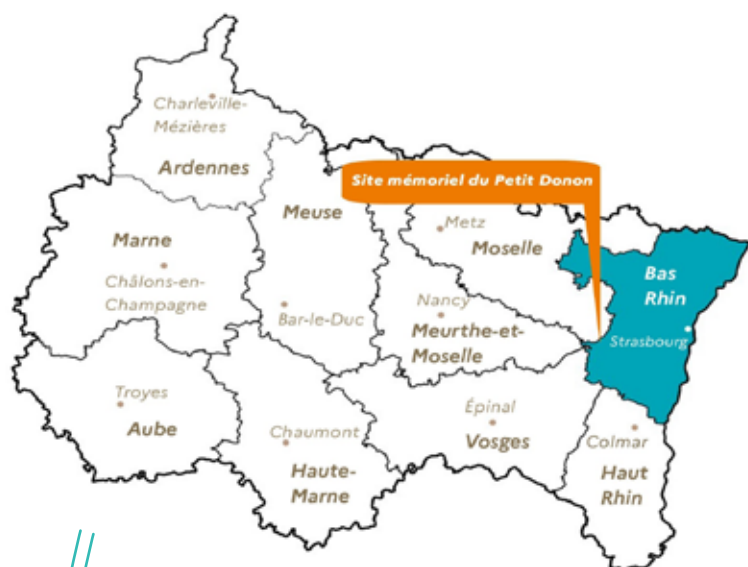
Ainsi, le site du Petit Donon est une portion de territoire forestier ayant accueilli l'une des premières batailles de la Première Guerre mondiale, la bataille des 20 et 21 août 1914.

Les soldats décédés, allemands et français, sont enterrés sur place dans des fosses individuelles ou

collectives par les militaires allemands, vainqueurs de cette bataille. A ce moment là, des croix de bois sont plantées sur les tombes.

En 1916, les Allemands décident d'honorer ces défunts par l'édification d'une multitude de stèles de grès rose sculptées par le caporal Ludwig Gebhardt.

Ce site est pratiquement intact et témoigne de cet acte remarquable. Au-delà des stèles et de leur sens, le site a également connu la tempête de 1999 qui a façonné un paysage des plus chaotiques. Ce paysage, mis en scène par cet événement et la rudesse du climat local, accompagne les stèles.



Stèle au sommet du Petit Donon

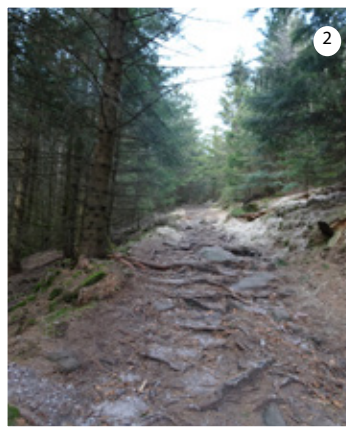
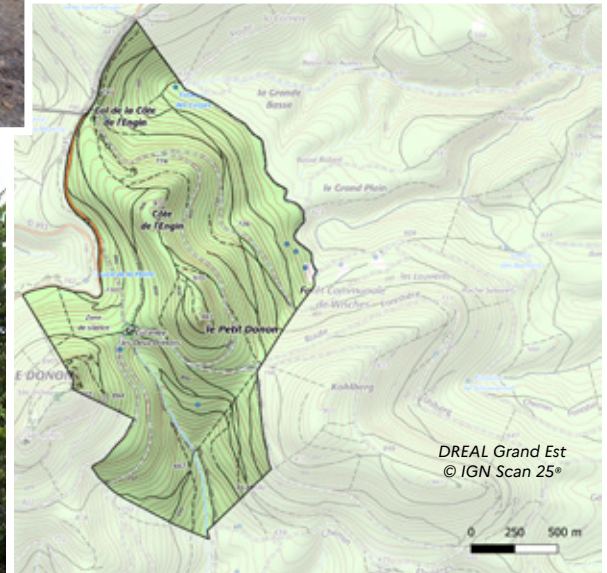
Critère de classement

→ Historique



Le site mémoriel du Petit Donon

Périmètre du site



1 - Vue depuis le Petit Donon
2 - Sentier du Petit Donon
3 - Stèle

Autres mesures de protection

Monument historique classé (Musée du Donon classé le 6 décembre 1898 et Sommet du Donon classé le 26 juin 1934)
Site du Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial « sites funéraires et mémoriels et de la première guerre mondiale »
Site Natura 2000 (Massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann et Crêtes du Donon-Schneeberg, Bas-Rhin)

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.

